

Le 6 octobre 2014.

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25, rue de l'Église à Notre-Dame-de-Ham, lundi le 6 octobre 2014, à 19h30, à laquelle sont présents :

Mesdames Johanne Allard, Lise Nolette, Nancy Delisle, conseillères
Messieurs Guy Hudon, Jean-Luc Lavigne, conseillers
Formant quorum sous la présidence du maire, Madame France Mc Sween

Monsieur Pascal Paquette est absent.

Mme Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Mme France Mc Sween ouvre la séance et fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par Mme Nancy Delisle et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté, avec quelques ajouts.

Les élus ayant tous reçu une copie des 2 derniers procès-verbaux préalablement à la tenue de la présente, on en dispense la lecture et on passe à leur adoption.

Nous avons reçu :	taxes	5 955,38 \$	remb. divers	192,53
	Sub. chemin	93 657,00	internet	535,00
	Sub. FRACQ	20 272,00	salle	120,00
	rép. ponceaux	368,85	remb. impôt	117,27
	permis	245,00	remb. incendie	1 421,22

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la dépense et le paiement des factures suivantes, à partir de la liste déposée par la secrétaire :

Ministère des Finances	2 ^e versement final SQ	10 988,00 \$
Municipalité Chesterville	sortie accident route 161	2 138,60
....	sortie ch. Provencher 2013	2 473,01
Coop. Ham-Nord	fil, prise, ouverture porte garage	62,51
MRC Arthabaska	licence annuelle Microsoft	1 187,54
Coop. Ham-Nord	chiffres no porte bâtiments mun.	9,43
SEAO	annonce soumission garage (2)	134,31
Buropro Citation	papeterie	47,91
Bourassa Maillé architecte	au 29 août, incluant soumission	5 743,00
Réal Croteau Élec.	lumière urgence, chauffrette, ballast	923,11
Laboratoire SM		98,88
Marius Marcoux et Fils	nouveau lampadaire	528,89
Hydro Québec	garage	69,00
....	caserne	42,04
....	c.c.	328,91
....	usine	754,29
....	terrain jeux	81,34
....	terrain village (2 mois)	65,95
Télébec	usine	179,60
Rogers		62,91
Monty Coulombe	frais avocat	2 492,09
Auger BC Sécurité	vér. annuelle garage municipal	206,39
Régie sanitaire des Hameaux		1 960,25
J.J. Croteau	transport camion SUB	89,79
Excavation Grégoire Garneau	4 517,33
Petite caisse	poste rapport CRDS	5,40

Solution Zen Médias	hébergement site internet 2014-2015	149,47
Loisirs-Sport Centre-du-Québec	conférence Victo. 2 pers.	57,49
Frigoriste Bois-Francis	pièces de rechange usine	156,32
Gesterra	vidange septembre	2 136,61
....	récupération	277,26
Christiane Leblanc	inc. 1 sem. vacances	1 748,69
Ministère du Revenu	juillet, août, septembre	6 759,55
Receveur Général Canada		915,04
Mario St-Cyr	all. dép.	400,00
Gilles Leblanc	c.c. sept.	100,00
Postes Canada	circulaires	119,08
Forfaits Francis Grimard	transport gravier SUB	762,28
Buropro	bureau du maire	21,58
Services EXP	concordance schéma d'urbanisme	2 816,89
Sogetel	c.c.	69,83
....	bureau	132,92
....	internet	557,63
Coop. Ham-Nord	toile pour tas sable	408,61
Calclo	37 t.m. sel à glace livré	3 954,52
Hydro Québec	éclairage public	198,57
Domaine des Vacanciers	location poteau lumière	60,00
Petite caisse	poste courrier enregistré	23,00
Info Page		88,94
Praxair	location bouteilles	99,99
Geneviève Boutin	poste dossier sub. MELS	13,88
....	soirée reconnaissance pompiers	156,80
Comité Récréatif NDH	36,79
Manoir Lac William	427,72
Pierre Gauthier	km	39,00
Comité développement	accueil nouveaux bébés	100,00
Aide entretien chemin		57,75
Mystique de l'Inde	fleurs sculpture final	185,88
MRC Arthabaska	5 ^e vers. final quote-part	1 710,00
	Total	59 932,57\$

+ salaires des employés : 4 723,33 \$

Dans la salle, on se questionne sur l'assainissement des eaux usées dans la municipalité, on verra après la révision cadastrale et le nouveau programme TECQ.

Nous avons eu la demande d'un résident pour un projet de salle de spectacle, incluant un permis de boisson ; également l'expression d'un désaccord de la part de la propriétaire du bar déjà établi au village et qui est contre cet établissement. Le conseil municipal fait part de son ouverture à cette demande de permis de bar, dans une sous-catégorie amphithéâtre, qui ouvrirait seulement pour des spectacles et dont la liste de programmation serait établie 1 an d'avance, et en autant que le projet corresponde à ce qui est présenté.

On fera des recherches pour savoir combien pourrait coûter un détecteur de métal.

01-10-14 RÉSOLUTION PIQUETAGE TERRAIN

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'engager la firme d'arpenteur Auclair, Drolet de Victoriaville, au coût estimé de 1 750 \$, pour mettre des bornes dans la courbe du chemin près du 60 rang 2 sud, de même qu'à l'adresse du 32 rang 1 nord, pour avoir la bonne distance par rapport au chemin public ; remettre une borne sur le terrain du 59 St-Philippe qui a été enlevée lors du creusage de fossés.

Nous avons eu le résultat des soumissions pour le garage municipal, de même que les recommandations de l'architecte. On fera l'envoi de ces documents au MAMROT pour

au projet de l'artiste Indra Singh pour une sculpture à être installée à l'entrée du village, conjointement avec la participation de la Coop de Solidarité.

La MRC d'Arthabaska nous informe de la délégation de compétence à l'égard de la municipalité de St-Rémi de Tingwick pour la gestion des matières résiduelles ; également la délégation de compétence de la MRC pour le transport collectif de personnes pour l'ensemble des municipalités de la MRC, excluant Victoriaville.

10-10-14 PRÊT DE LA SALLE COMMUNAUTAIRE

Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de prêter la salle gratuitement pour un souper spaghetti, en appui d'une activité de financement d'une étudiante de la municipalité.

La personne sera responsable de faire le ménage après l'activité.

Il y aura une assemblée d'information sur le schéma de couverture de risques, le 7 octobre à 19 heures à St-Albert, Mme Mc Sween et M. Hudon devraient s'y rendre.

Suivi Cauca : le service d'appel pour les urgences incendie est averti pour la desserte incendie du chemin Sévigny, on fera la même chose pour la desserte policière et ambulance.

11-10-14 Autorisation de dépôt d'un dossier de candidature – accréditation à titre de *Municipalité amie des enfants* (MAE)

CONSIDÉRANT la volonté manifestée et les démarches entreprises par la Municipalité pour devenir *Municipalité amie des enfants* (MAE) ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'AUTORISER ET D'APPROUVER le dépôt au Carrefour action municipale et famille du dossier de candidature pour l'obtention de l'accréditation *Municipalité amie des enfants* (MAE) ;

DE CONFIRMER que M. Guy Hudon, conseiller municipal, soit le responsable du dossier *Municipalité amie des enfants* (MAE) ;

QUE la directrice générale soit autorisée à signer les documents nécessaires à cette fin ;

DE CONFIRMER formellement l'engagement de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham à mettre en place, dans un délai de trois (3) ans, les trois (3) intentions figurant audit dossier de candidature pour l'accréditation MAE ;

QUE la municipalité s'engage à :

- Attribuer la coordination de la l'accréditation MAE à un comité existant représentatif tel que le comité PFM ou former un comité MAE ;
- Elaborer un plan d'action selon le modèle et l'échéancier proposés ;
- Rédiger un rapport annuel selon le modèle et l'échéancier proposés ;
- Célébrer la Journée internationale des droits de l'enfant le 20 novembre de chaque année ;
- Organiser un événement médiatique pour souligner la remise de l'accréditation (cohorte d'octobre : dans le cadre de la Journée internationale des droits de l'enfant – 20 novembre / cohorte d'avril : dans le cadre de la Semaine québécoise des familles – mois de mai) ;
- Faire la promotion de l'accréditation en :
 - Participant à l'organisation et la réalisation de son événement médiatique locale (remise de son accréditation) ;
 - Installant des affiches et des panneaux MAE, tant dans les édifices municipaux que dans l'ensemble de la municipalité et utiliser le logo MAE dans les outils de communication ;

Au terme de la durée de l'accréditation (3 ans) : réaliser une consultation afin de vérifier la satisfaction des familles quant aux mesures et aux initiatives mises de l'avant par la municipalité au cours des 3 années de son accréditation (un modèle de questionnaire est disponible).

12-10-14 RAPPORT FINAL CRDS

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par M. Guy Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'envoi du rapport final du CRDS, afin de recevoir le montant de la balance de la subvention, soit 1 955 \$.

13-10-14 RÉOLUTION ASSURANCES MUNICIPALES

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler nos assurances municipales auprès de la Mutuelle des municipalités du Québec (Groupe Ultima inc.) au prix de 10 526 \$ pour l'année 2015.

Le bureau municipal sera fermé du 13 au 16 octobre, vacances de la directrice générale.

14-10-14 RÉOLUTION TRAVERSES MOTONEIGE

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par M. Guy Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser des traverses pour les motoneiges sur le chemin St-Philippe, le 1^{er} rang centre et le 1^{er} rang nord, suite à la demande du Club des Pouf Pouf.

15-10-14 RÉOLUTION DE RECHERCHE PAR UN NOTAIRE

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'engager la notaire Me Marie Fréchette de Victoriaville, pour faire une recherche sur les chemins privés au Domaine Mont Sévigny, spécialement afin de faire une vérification sommaire des droits de propriété de ces chemins, au coût de 150 \$.

16-10-14 PRÊT DE LA SALLE COMMUNAUTAIRE

Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents de prêter la salle communautaire gratuitement à Mme Sophie Boissonneault, artiste résidente de la municipalité, pour un évènement culturel les 12 et 13 décembre 2014. La personne sera responsable du ménage à la fin de la soirée.

17-10-14 ÉVÈNEMENTS CULTURELS

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de réviser notre politique de location de salle pour l'an prochain, pour les évènements culturels ou autre.

18-10-14 VENTE DE LA POMPE INCENDIE USAGÉE

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de vendre à M. Pierre Comtois au prix de 500 \$, la vieille pompe incendie portative Thibault qui n'est plus utilisée par la municipalité, sans garantie, tel que vue et essayée.

Il y aura une rencontre avec l'urbaniste le 10 novembre prochain, pour des explications au sujet de l'amendement au règlement de zonage de la municipalité qu'on a à faire, en concordance avec celui de la MRC.

Il y aura le nettoyage du réseau d'aqueduc municipal lundi le 13 octobre prochain, un avis d'ébullition préventif sera remis à chaque résidence sur le réseau d'aqueduc.

Il y aura une étudiante en administration qui viendra faire un stage d'observation au bureau municipal le 8 octobre.

19-10-14 RÉOLUTION CONFIRMANT LE RECOURS AUX SERVICES PROFESSIONNELS DE MONTY SYLVESTRE, CONSEILLERS JURIDIQUES INC.

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser les représentants de la municipalité à recourir aux services du cabinet Monty Sylvestre, conseillers juridiques inc, au be-

soin pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015, selon les termes de l'offre de service du 29 septembre 2014.

Nous recevons une information de Hydro Québec sur les nouveaux compteurs intelligents qui devraient être installés sous peu dans la municipalité. Chaque citoyen recevra dans les prochains jours une lettre les avisant du passage des installateurs.

On fera l'envoi de 2 lettres enregistrées, concernant des chalets qui devront être réparés ou démolis dans les plus brefs délais, sinon la municipalité procédera aux travaux de démolition et la facture sera envoyée aux propriétaires. On devra connaître leurs intentions d'ici le 20 octobre 2014.

On fera le passage de la gratte de la municipalité dans les chemins prochainement. En informer un résident du rang 1 sud, où le chemin a été endommagé cet été suite au passage des véhicules se rendant à l'endroit d'une construction d'une maison neuve.

Aller voir à l'endroit où devait être posé un ponceau dans le rang 1 sud si cela a bien été fait. Sinon avertir le citoyen de nouveau.

Contactez la MRC pour voir s'il y a des développements concernant le passage de l'eau dans la rivière Nicolet, où il y a beaucoup de gravier près du pont au village.

On paiera la location du poteau pour l'éclairage sur la rue des Pins/route 161, tel qu'entendu l'an dernier, soit un montant de 60 \$.

20-10-14 PRÊT DE LA SALLE COMMUNAUTAIRE POUR LA MESSE

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité de prêter la salle communautaire gratuitement pour la messe du dimanche à 9 heures, parce que l'église sera fermée pour les mois de janvier, février, mars.

On demandera des informations à Serge Leblanc, concernant la sablière du rang 1 sud, on est inquiet des travaux qui s'y font sur le bord du chemin public, et on demande une copie de l'analyse du sable s'il y a lieu.

Il y a lieu de faire les transferts de poste suivants :

Abonnement au poste surplus
Electricité c.c. au poste électricité terrain jeux
Honoraires professionnels au poste surplus
Comité développement au poste surplus

Le maire, par la signature du présent document, est en accord avec les résolutions et ne pose pas son veto.

France Mc Sween, maire

Par la présente, la secrétaire certifie qu'il y a des fonds budgétaires et des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées au présent procès-verbal.

Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée (21h45).

Accepter sur proposition de Mme Johanne Allard
Secondé par M. Guy Hudon

En signant le procès-verbal, le président d'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.

France Mc Sween, maire

Christiane Leblanc, g.m.a. grade 1
Directrice générale et sec. très.

